



GROUPE PARLEMENTAIRE
DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN

L'Union économique et monétaire (UEM) de l'Union européenne

est le processus qui a permis d'harmoniser les politiques économiques et monétaires de certains États membres de l'Union européenne. L'UEM est à l'origine de l'avènement de l'euro et, par la suite, de l'introduction de billets et de pièces en euro à compter du 1er janvier 2002 dans douze États membres. Après l'apparition de l'euro, la Banque centrale européenne a endossé la responsabilité de l'application de la politique monétaire européenne. Ses organes décisionnels gèrent le système européen des banques centrales, notamment la quantité de monnaie en circulation, les opérations de change, les réserves officielles de change des États membres et le bon fonctionnement des systèmes de paiement. L'euro est désormais la seule devise pour plus de 300 millions d'Européens.

L'UEM implique une coordination plus étroite des politiques économiques nationales, qui sont devenues des questions d'intérêt commun. Les grandes orientations des politiques économiques (GOPE) pour les États membres et l'Union sont établies et constituent les principaux instruments de coordination des politiques économiques de l'UE. Chaque année, des recommandations sont adressées aux États membres afin d'assurer la mise en œuvre adéquate de la politique économique commune. Dans le cadre du «pacte de stabilité et de croissance» (PSC), les gouvernements doivent éviter les déficits publics trop importants. Les États membres qui ne respectent pas ce pacte peuvent recevoir des avertissements et des sanctions financières.


De l'avis du Parlement européen,

la coopération entre les États membres de l'UE pour des questions relatives à la coordination des politiques économiques et monétaires (notamment la politique fiscale et les réformes structurelles) devrait avoir pour objectif de parvenir à la stabilité des prix, à une croissance économique durable et au plein emploi. L'intégration économique plus rapide à l'échelon tant européen qu'international ainsi que l'union monétaire, particulièrement après l'introduction de la monnaie unique, ont augmenté la nécessité d'une coordination plus étroite entre les politiques économiques et monétaires des États membres de l'Union européenne.

Au Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), les chefs d'État ou de gouvernement ont mis au point une stratégie visant la réalisation d'objectifs et de délais concrets pour le processus de renforcement mutuel des réformes des politiques économiques, environnementales, d'emploi et sociales. La «stratégie de Lisbonne» devrait être envisagée comme une stratégie visant l'amélioration du modèle socio-économique européen, ce qui requiert une gouvernance européenne efficace sur les plans économique, social et environnemental, ainsi qu'un engagement envers les valeurs communes de solidarité et de développement durable.

Au sein du Parlement européen, le groupe du parti socialiste européen (groupe du PSE)

réclame une politique financière et monétaire solide et coordonnée, non seulement pour maintenir les taux d'intérêt à un niveau peu élevé, mais aussi pour libérer le capital d'investissement et stimuler la consommation. En plus de générer des bénéfices économiques, l'euro est l'expression d'une volonté de progresser sur la voie de l'intégration politique, ainsi que d'étendre la stabilité économique à l'Europe toute entière.



Le groupe du PSE a activement participé à chaque étape de l'UEM et de l'euro. Nos membres ont élaboré certains rapports clé du Parlement et ont veillé à ce que le Parlement ait un rôle précis à jouer dans la supervision de la politique monétaire de la BCE.

En ce qui concerne les aspects économiques plus généraux, l'inquiétude du PSE grandit pour ce qui est d'atteindre les objectifs des politiques de croissance et d'emploi fixés lors du sommet de Lisbonne. Nous insistons sur la nécessité pour l'UE de devenir véritablement *"l'économie de la connaissance" la plus compétitive et la plus dynamique du monde* et qu'il faudrait agir dans trois domaines généraux:

- Plus d'investissement dans les ressources humaines, plus de recherche et de méthodes de production respectueuses de l'environnement afin de réorienter la stratégie de Lisbonne.
- Plus des finances publiques qui doivent mener à une croissance durable et à la création d'emplois dans le cadre de la stabilité budgétaire.
- Plus de politiques qui doivent être coordonnées de manière adéquate afin de déboucher sur des mesures concrètes.

Nous pensons qu'une activité économique forte et durable doit être stimulée afin de générer des bénéfices réels et des opportunités pour les citoyens de toute l'UE, en leur apportant l'éducation et les compétences dont ils ont besoin. Elle doit encourager la création d'emplois de qualité, maintenir de hauts niveaux de protection sociale et garantir un environnement plus propre et plus sûr. Nous sommes convaincus que nos propositions politiques ouvriront la voie à une "stratégie riche en emplois" pour l'Europe.

Réalisations concrètes

Par le biais de son action politique au sein du Parlement européen, le groupe du PSE a traduit ces priorités politiques par les **réalisations concrètes** suivantes :

- une surveillance rapprochée de l'introduction réussie des billets et pièces en euro, notamment par une politique monétaire transparente et proactive de la BCE ;
- le développement de la stratégie de politique monétaire de la BCE, non seulement vers l'accomplissement de la stabilité des prix, mais aussi vers des stratégies concrètes visant la croissance durable et l'emploi ;
- la promotion d'une interprétation plus rationnelle et plus flexible du pacte de stabilité et de croissance, notamment par la reconnaissance des réformes structurelles et des initiatives d'investissement public et privé ;
- le développement d'un système monétaire international en vue d'une gestion plus réglementée des services financiers mondiaux ;
- la poursuite de l'harmonisation de la politique de concurrence de l'UE, notamment par le renforcement du rôle de la Commission européenne pour contrecarrer les distorsions de la concurrence, ainsi que par une plus grande implication des syndicats dans le cadre de la politique de contrôle des restructurations et des fusions d'entreprises ;
- la promotion des investissements publics et privés via des associations des secteurs public et privé dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la formation permanente, de la recherche, de la production respectueuse de l'environnement, de l'information et des hautes technologies, des télécommunications, des réseaux d'énergie et de transport ;
- la réduction de la « concurrence » fiscale illégale, qui entraîne une distorsion du marché unique, ainsi qu'une meilleure coordination des politiques fiscales à l'échelle européenne ;
- une plus grande ouverture dans le processus européen de coordination économique avec l'implication régulière et directe du Parlement européen.



Contacts

Groupe parlementaire du parti socialiste européen,
Parlement européen, rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.
Tél.: +32 2 284 21 11 (Bruxelles) ou +33 3 88 17 4001 (Strasbourg)

<http://www.socialistgroup.org>